

# Tachymétrie

Tachymétrie

## Plus de 6 000 passages annuels sur nos bancs de contrôle

**Spécialiste depuis 25 ans, nous réalisons plus de 6 000 passages annuels sur nos bancs de contrôle, témoignage de la qualité de nos services.**

Nous disposons de 4 centres en île de France équipés de 12 bancs de contrôles.

La tachymétrie est un métier très règlementé qui gère le contrôle régulier des chronotachygraphes des camions de plus de 3,5T.

Cette activité est régie par la DIRECCTE et la COFRAC sur le terrain, pour la conformité métrologique des matériels de mesure.

A disque ou à carte numérique (pour les véhicules immatriculés depuis le 1er mai 2006 du règlement CE 561/2006, transports de la marchandise et de personnes de plus de 9 personnes), le chronotachygraphe de chaque camion doit être étalonné.

### Nos compétences

- Visite périodique **chronotachygraphe à disque**, obligatoire tous les deux ans,
- Visite périodique **chronotachygraphe à carte numérique**, obligatoire tous les deux ans,
- **Contrôle limiteur de vitesse**, obligatoire tous les ans,
- **Activation** ou 1er étalonnage du chronotachygraphe,
- **Echange standard de tachygraphes et réparation**,
- **Vente d'accessoires** (rouleaux de papier thermique chronotachygraphes numériques, disques chronotachygraphes analogiques, piles, système de lecture et archivages de données numériques OPTAC, STONERIDGE,

CONTINENTAL VDO, TRAM),

- **NOUVEAU SERVICE PROCHAINEMENT : Convoyage de vos véhicules** sur demande, pour éviter toute immobilisation de chauffeur.

### Vos obligations

- La **carte du conducteur** / chauffeur doit être lue et déchargée au plus tous les 28 jours, son contenu doit être stocké pendant 12 mois par l'entreprise, et doit être présenté en cas de contrôle (5 ans si la carte sert de base à la rémunération),
- La mémoire du chronotachygraphe doit être lue et déchargée tous les 95 jours au plus avec la **carte entreprise**, et archivée pendant un an par le responsable de l'entreprise,
- Les fichiers doivent être disponibles dans l'établissement de rattachement du conducteur.

### Le réseau Bertrand Pneus

Nos centres vous accueillent **sur rendez vous** sur les sites suivants:

**77 LAGNY S/ MARNE, Rue Eugène Boudin : Tel: 01 60 07 51 49**

**93 EPINAY S/ SEINE, 123/125 Av de Lattre de Tassigny : Tel: 01 41 68 12 50**

**94 BOISSY SAINT LEGER, 8/10 Rue de la Pompadour : 01 45 69 14 14**

**95 GOUSSAINVILLE, rue du pont de la brèche : Tel : 01 39 33 45 76 / 79**

**51 REIMS, Rue Aloys Senefelder: Tel : 03 26 85 40 92**

Pour toutes suggestions ou commentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

Responsable: **Mme Christiane Bertrand - Tel: 01 39 33 45 76 / 79**

Email : [tachymetrie@bertrand-pneus.com](mailto:tachymetrie@bertrand-pneus.com) **Les produits associés à ce service :**

**Véhicules Utilitaires - Poids lourds**

**Nos partenaires**

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x

x